

Gestion Salariale Externe

Pour en finir avec le casse-tête de la paye !

> VOUS ÊTES EMPLOYEUR,
NOUS ASSURONS POUR VOUS :

- Les simulations financières
- La DPAE (déclaration préalable à l'embauche)
- Les adhésions obligatoires (mutuelle, retraite, prévoyance, formation professionnelle)
- L'aide à l'établissement du contrat de travail
- La réalisation des bulletins de paie
- La gestion des congés et absences
- Les déclarations administratives
- Les déclarations de charges via télétransmission
- La DSN (déclaration sociale nominative)
- L'édition des documents de fin de contrat
- La veille juridique et le conseil en ressources humaines

PRISE EN CHARGE
de l'ensemble des
obligations
administratives liées à
l'emploi

**Coût Total sur 1 an pour les
structures / salarié :**

- 234€ : - de 10 salariés
- 244€ : + de 10 salariés.

TRANQUILLITÉ, SIMPLICITÉ, PROXIMITÉ,
CONSEIL, ÉCONOMIE

Contact :

Céline TARROUX
03 89 41 60 43

celine.tarroux@profession-sport-loisirs.fr

<http://alsace.profession-sport-loisirs.fr>

